"Tout se résume à des personnes" p06
Rendre l'Europe à nouveau sûre p10
Garantir la résilience de la Banque p22

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE #3 2020

Coup de projecteur sur...

Faire face à la crise : la réponse de la CEB au COVID-19

p12

Une volonté commune: *la CEB et le Conseil de l'Europe*

p04



Chère lectrice, cher lecteur,



Ce numéro d'**Info** fait un tour d'horizon de la réponse de la CEB à la pandémie de COVID-19. Face aux impératifs dictés par la crise et aux conditions de confinement qui ont été imposées, la CEB a agi rapidement pour mettre en œuvre des plans d'urgence et rester ainsi pleinement opérationnelle. Outre le travail à distance de ses équipes, la Banque a adapté ses instruments de prêt et approuvé par procédure accélérée le soutien au financement des dépenses de santé et des TPE-PME. En à peine deux mois, nous avons réuni et négocié de nouveaux financements pour des projets liés au COVID-19 à hauteur de près de 3 milliards d'euros. Les bénéficiaires de ce soutien sont les gouvernements, les banques nationales de développement ainsi que des institutions municipales telles que des établissements de santé.

Afin d'augmenter notre puissance de feu, nous avons émis avec succès deux obligations d'inclusion sociale en réponse au COVID-19, l'une d'un milliard d'euros en avril, l'autre de 500 millions de dollars américains début juin. Leur produit est destiné à des projets visant à atténuer les conséquences sociales et économiques de la pandémie dans les pays membres de la CEB. Vous trouverez des détails dans cette édition.

Au total, vous en saurez plus sur les mesures que la Banque a prises pour répondre à la crise, tant pour son propre fonctionnement qu'au niveau de ses opérations, sur le rôle d'institutions telles que la CEB et le Conseil de l'Europe dans cette période sans précédent, et sur la manière dont les fonds de la CEB soutiennent le secteur de la santé dans les pays touchés par la pandémie.

Par ailleurs, vous pourrez lire un article sur la CEB et l'Irlande, pays qui devait accueillir la Réunion Commune annuelle de la Banque en 2020. Malheureusement, la pandémie ne nous a pas laissé d'autre choix que de reporter l'événement et de tenir la réunion par vidéoconférence.

Enfin, je saisis cette occasion pour souhaiter très chaleureusement la bienvenue à Andorre, qui a rejoint la CEB le 26 mai en tant que 42ème État membre.

Bonne lecture et portez-vous bien.



Rolf Wenzel
Gouverneur, CEB

Sommaire

Une volonté commune
Le Gouverneur de la CEB, Rolf Wenzel, échange avec Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.
p04-05

"Tout se résume à des personnes"
Simon Bond sur l'obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 de la CEB, et les effets de la crise sur le marché obligataire.
p06-07

Dernières approbations de prêts
Voir les derniers prêts approuvés par la Banque.
p08-09

ARTICLE PRINCIPAL

Rendre l'Europe à nouveau sûre
Luca Jahier, Président du Comité économique et social européen, sur une nouvelle stratégie de soins pour l'Europe.
p10-11

Une réponse rapide, souple, ciblée
Un regard sur la manière dont la CEB soutient ses pays membres.
p12

Feuille de route pour une reprise durable
Monica Scatasta, Directrice de la Direction de la Préparation et du Suivi Techniques de la CEB, sur la voie d'une croissance plus inclusive, verte et résiliente.
p13-14

Pleins feux sur... l'Irlande
Coup de projecteur sur les relations entre la CEB et l'Irlande.
p15-17

Agir à Madrid
Une Facilité de financement du secteur public (PFF) de la CEB vient en aide à l'une des régions espagnoles les plus durement touchées.
p18-19

Financer des fournitures médicales vitales
Une Facilité PFF aide la Serbie à acquérir des fournitures et des équipements médicaux.
p20-21

Garantir la résilience de la Banque
Comment la CEB a adapté ses activités pendant la crise du COVID-19.
p22-23

Actualités et publications
Nos dernières actualités et publications..
p24-25

Obligations d'inclusion sociale - Mise à jour
Un examen de l'impact des trois premières obligations d'inclusion sociale de la CEB.
p26-27



Protéger la population

Pages 18-19



Info est un magazine de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), réalisé avec l'aide de Blackwood : weareblackwood.com

CEB

Rédacteur en chef : Jelica Vesic
Conseiller : Jérôme Halb
Comité éditorial : Milan Bastovanovic ; Letizia Bertrand ; Katherine Delikoura ; Konstantin Doulamis ; Tony Fernández Arias ; Jacques Mirante-Péré ; Lana Paukovic ; Arnaud Violette

e-mail: info@coebank.org

Blackwood

Éditeur : Sally Motson
Directeur artistique : Andy Ritchie

Crédit photos : Toutes les images sont la propriété du titulaire du droit d'auteur individuel, sauf indication contraire. Reproduit par la CEB de bonne foi.

POUR EN SAVOIR PLUS **https://coebank.org**

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55 avenue Kléber
FR-75116 PARIS
Tel: +33 (0)1 47 55 55 00
Fax: +33 (0)1 47 55 03 38
www.coebank.org

À propos de la CEB

Fondée en 1956, la CEB (Banque de Développement du Conseil de l'Europe) compte 42 États membres. En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation. Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissement financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Satut.



Une volonté commune

L'Europe étant particulièrement touchée par la pandémie de COVID-19, **Info** s'entretient avec la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, et le Gouverneur de la CEB, Rolf Wenzel, sur la manière dont leurs organisations ont aidé les pays européens à faire face à la crise.

Info : **Mme la Secrétaire Générale et M. le Gouverneur Wenzel, quelles mesures vos organisations ont-elles prises en réponse à la pandémie ?**

Secrétaire Générale : Avec la crise du COVID-19, nos sociétés ont été confrontées à des défis médicaux, sociaux et économiques sans précédent. Le Conseil de l'Europe a pour mission d'aider les États membres à s'assurer que les mesures prises pour lutter contre la pandémie ne mettent pas en péril la protection de nos valeurs européennes communes que sont la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme.

C'est pourquoi j'ai mis à disposition une « boîte à outils » qui comprend des orientations pour les gouvernements afin de les aider à garantir que les mesures prises pendant la crise restent proportionnelles à la menace posée par le virus, et soient limitées dans le temps.

Ce document porte sur quatre domaines principaux :

- Dérogation à la Convention européenne des droits de l'homme en cas d'urgence
- Respect des principes de l'État de droit et des principes démocratiques en cas d'état d'urgence, notamment par la limitation de la portée et de la durée des mesures d'urgence
- Normes fondamentales en matière de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression, la vie privée et la protection des données, la protection des groupes vulnérables contre la discrimination et le droit à l'éducation
- Protection contre le crime et protection des victimes du crime, en particulier en ce qui concerne la violence fondée sur le genre.

Nous avons rapidement adapté nos méthodes de travail pour assurer la continuité des activités. Les réunions du Comité des Ministres ont eu lieu par vidéoconférence. Notre travail est également resté visible grâce à une communication proactive. Alors que nous sortons de cette crise, je pense que notre organisation sera une voix de premier plan dans le débat européen sur les leçons à tirer pour nos gouvernements et nos sociétés.

Il est déjà clair que la crise a exacerbé les inégalités auxquelles sont confrontés les groupes défavorisés de la société. Nous avons acquis une expérience considérable concernant l'État de droit, la violence domestique, la situation dans les prisons, les médicaments contrefaits, les droits sociaux et d'autres questions essentielles en 2020, année qui marque le 70e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme.

Gouverneur : Dès lors que les conditions de confinement ont été imposées, la CEB a agi rapidement pour garantir que nos opérations

« Alors que nous sortons de cette crise, je pense que notre organisation sera une voix de premier plan dans le débat européen sur les leçons à tirer pour nos gouvernements et nos sociétés. »

Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

bancaires essentielles se poursuivent sans interruption. Nous avons adapté nos politiques de prêt et proposé des financements pour des secteurs cruciaux tels que la santé et les TPE-PME. Notre objectif était double : d'abord, rester pleinement opérationnel sans compromettre le bien-être de notre personnel, ce qui est une priorité pour la CEB, ensuite, soutenir nos pays membres de la manière la plus rapide et la plus efficace possible.

Si la crise sanitaire du COVID-19 constitue un défi majeur en soi, ses effets sociaux et économiques devraient être tout aussi massifs et durables. La CEB, en tant que banque de développement social, a un rôle important à jouer pour soutenir ses membres pendant la crise et la période de reprise.

En quelques mois seulement, grâce au travail à distance de nos équipes et à l'utilisation de la vidéoconférence, nous avons réussi à élaborer des propositions de projets et à approuver par procédure accélérée des prêts d'une valeur de près de 3 milliards d'euros pour les seuls projets liés au COVID-19. Ces prêts sont destinés aux gouvernements nationaux, aux autorités locales, aux banques nationales de développement et à des institutions telles que les hôpitaux. Ils permettent de financer les dépenses de santé et les TPE-PME, puisque la santé et l'emploi sont les deux domaines où les besoins sont les plus importants.

En avril, nous avons également émis avec succès une obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 d'un milliard d'euros, dont le produit est destiné à des projets dans les domaines touchés par la pandémie. Bien sûr, la CEB émet avec succès des obligations d'inclusion sociale depuis 2017, mais celle-ci vise spécifiquement à atténuer l'impact social et économique de la pandémie dans les pays membres. Je suis heureux de dire que l'intérêt des investisseurs a très largement dépassé nos attentes. L'émission a été sursouscrite et nous avons obtenu des conditions de financement favorables qui, à leur tour, bénéficieront à nos pays membres.*



Marija Pejčinović Burić

- Élue 14ème Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe en juin 2019.
- A plus de vingt ans de service dans les secteurs politique et public, notamment en tant que Vice-Première ministre de Croatie
- A également occupé les fonctions de Secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères et de l'intégration européenne, et a négocié l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Info : Mme la Secrétaire Générale, comment voyez-vous le rôle de la CEB dans ces circonstances exceptionnelles et à l'avenir ?

Secrétaire Générale : Notre Banque a agi rapidement, en fournissant une assistance financière aux États membres confrontés à des situations d'extrême urgence. Comme l'a dit le Gouverneur Wenzel, grâce à la procédure accélérée spéciale qui a été mise en place, des prêts spécifiques ont été approuvés pour financer des projets de santé afin d'aider à faire face à la pandémie. Et l'obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 d'un milliard d'euros est l'obligation sociale la plus importante de l'histoire de la Banque !

Au cours de la dernière décennie, notre Banque est devenue plus efficace et plus respectée pour son expertise et son mandat social. Elle est désormais bien connue au niveau international et a même été désignée sous le nom de « Banque sociale de l'Europe ».

« La CEB continuera à faire tout son possible pour soutenir ses pays membres... en travaillant à la construction d'une Europe meilleure, plus forte et plus résiliente. »

Rolf Wenzel, Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe

Le soutien de la CEB aux groupes vulnérables s'inscrit parfaitement dans le cadre du mandat du Conseil de l'Europe qui consiste à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Je suis convaincu que son rôle continuera à se développer et à bénéficier à la cohésion sociale et à l'intégration en Europe.

Info : M. le Gouverneur, comment voyez-vous l'évolution de la situation dans les prochains mois ?

Gouverneur : Les perspectives pour les économies européennes restent sombres malgré la reprise attendue au second semestre de cette année et l'annonce de mesures de soutien financier considérables. Il sera donc de plus en plus nécessaire de soutenir les petites entreprises, de maintenir et de créer des emplois, et d'atténuer l'impact de la crise sur la cohésion sociale. Dans le même temps, des investissements sociaux continueront d'être nécessaires dans des domaines tels que le logement social, l'éducation, l'intégration des migrants et les infrastructures publiques.

La CEB continuera à faire tout son possible pour soutenir ses pays membres, en promouvant activement les valeurs du Conseil de l'Europe et en travaillant à la construction d'une Europe meilleure, plus forte et plus résiliente.

*Correct au moment de l'entretien. En juin 2020, la CEB a émis une deuxième obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19.



Rolf Wenzel

- Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), élu en 2011 et réélu en 2016.
- M. Wenzel était auparavant Directeur général de la Politique des marchés financiers au Ministère fédéral des finances allemand
- A représenté l'Allemagne dans des enceintes internationales telles que le G20.

"Tout se résume à des personnes"



Simon Bond, Directeur de la gestion du portefeuille d'investissement responsable chez Columbia Threadneedle Investments, parle à **Info** de l'obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 (*COVID-19 Response Social Inclusion Bond*)* de la CEB, et de l'impact de la crise sur le marché obligataire.

Info : L'obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 de la CEB a suscité un intérêt record. Comment expliquez-vous cela ?

SB: Ce qui m'a impressionné, c'est la rapidité de la réponse, non seulement d'une institution comme la CEB, mais du marché en général. Nous avons vu quelque 36,5 milliards d'euros d'émissions jusqu'à présent pour répondre à cette crise. L'accent a été mis sur le social, comme jamais auparavant. Et ce que je vois, c'est le marché obligataire prêt à répondre à une crise sociale.

Info : La CEB a été l'un des pionniers lors de la création du marché des obligations sociales et s'est rapidement adaptée à la nouvelle situation en actualisant son cadre d'intervention. Quand vous examinez un investissement potentiel, qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?

SB : Nous cherchons à suivre l'argent jusqu'à son impact sur la société : où va l'argent, le bien qu'il fait, l'effet que cela aura sur les gens. Le reporting est également très important. Pour nous, il reflète cet impact, en particulier s'agissant d'une nouvelle émission, car c'est le moment où l'emprunteur dépense l'argent dans la société. C'est à ce moment-là que l'impact se produit.

Info : L'impact du COVID-19 sur le marché des obligations sociales est-il similaire à l'impact de l'Accord de Paris sur le marché des obligations vertes ?

SB: L'Accord de Paris sur le climat est une stratégie à long terme, qui aborde un enjeu spécifique à laquelle la société et l'environnement sont confrontés. Le COVID-19 est un danger immédiat qui s'est présenté sans aucun avertissement : pour traiter ces questions, il faut des réponses plus rapides. Le COVID-19 a focalisé l'attention des gens sur les questions sociales d'une manière jamais vue auparavant,



et a élargi leur champ d'action qui ne se limite plus à l'environnement. Outre la recherche d'un vaccin, il y a des implications économiques et sociales sur lesquelles nous devons nous concentrer. La pandémie a affecté la cohésion sociale, l'éducation et l'emploi.

Info : Que pensez-vous des émissions obligataires liées au COVID-19 qui ne sont pas alignées sur les *social bond principles* – edictés par ICMA – et du rôle de ces principes dans le soutien à la croissance du marché ?
SB : Nous sommes de grands défenseurs *des social bond principles* – nous faisons partie du groupe de travail qui aide à les développer. Cela nous donne un ensemble de paramètres pour voir la croissance ultérieure du marché. En 2014, lorsque nous avons mis en place les *green bond principles*, nous avons vu les obligations vertes prendre leur essor. En 2017, avec les *social bond principles*, nous avons vu un véritable décollage des obligations sociales. Nous avons maintenant une augmentation considérable de l'émission de ces obligations, au point qu'elle correspond presque à l'émission d'obligations vertes depuis le début de l'année.

Les rapports d'impact sont particulièrement importants pour nous. C'est ce qui fait que les obligations alignées sur les social bond principles se distinguent. C'est pourquoi nous recommandons toujours qu'un émetteur se conforme à ces principes.



Simon Bond

- A plus de 30 ans d'expérience dans la gestion de fonds et le crédit aux entreprises.
- A rejoint *Columbia Threadneedle Investments* en 2003. Est le gestionnaire de portefeuille du *Threadneedle UK Social Bond Fund* depuis 2013, ainsi que du *Threadneedle (Lux) European Social Bond Fund*, lancé en 2017.
- A géré 6 milliards de livres sterling en tant que gestionnaire principal du fonds de crédit britannique pour AXA ; a également travaillé pour *GE Insurance* en tant que gestionnaire de portefeuille, *Provident Mutual* en tant qu'analyste des titres à revenu fixe et *Hambros Bank* en tant que comptable d'investissement et administrateur de fonds de pension.
- Membre du *Chartered Institute for Securities and Investment* ; détient le certificat de gestion des investissements et le certificat général des représentants enregistrés.

« L'accent a été mis sur le social, comme jamais auparavant. Et ce que je vois, c'est le marché obligataire prêt à répondre à une crise sociale. »

Info : Quelle est votre analyse du reporting sur les obligations sociales et comment considérez-vous les rapports sur les obligations d'inclusion sociale de la CEB ?
SB : Le reporting est essentiel pour montrer le bien que le produit des obligations fait à la société. Et il est très différent de mesurer l'impact social par rapport à l'impact environnemental. Par exemple, comment mesurez-vous la valeur de l'éducation pour la société ? Ou l'importance de la santé pour la société ? Il est néanmoins possible de rendre compte de tout ceci et de disposer de ces statistiques d'impact.

Lorsque je regarde les trois rapports annuels de la CEB sur les obligations d'inclusion sociale, je m'attache notamment aux mesures qui se rapportent à la société et, en fin de compte, aux personnes. Je regarde les 4 000 emplois créés ou la préservation de 40 000 emplois. Ou encore le nombre de locataires de logements ou d'étudiants universitaires qui bénéficient de meilleures installations : tout se résume à des personnes.

Info : Quel sera le rôle des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'avenir ? Comment les inclure dans votre propre reporting ?
SB : Nous pensons que les objectifs de développement durable des Nations Unies sont vraiment utiles et importants : c'est un langage commun que nous pouvons utiliser. Nous pouvons utiliser les 17 ODD de la même manière que le ratio de Sharpe, un concept que les investisseurs utilisent pour comprendre le rendement d'un investissement par rapport à son risque. Le ratio de Sharpe permet de comparer un portefeuille d'actions avec un portefeuille de titres à revenu fixe, et vous pouvez faire de même avec les ODD – en comparant les prêts directs, les portefeuilles d'obligations, les portefeuilles immobiliers et les portefeuilles d'actions.

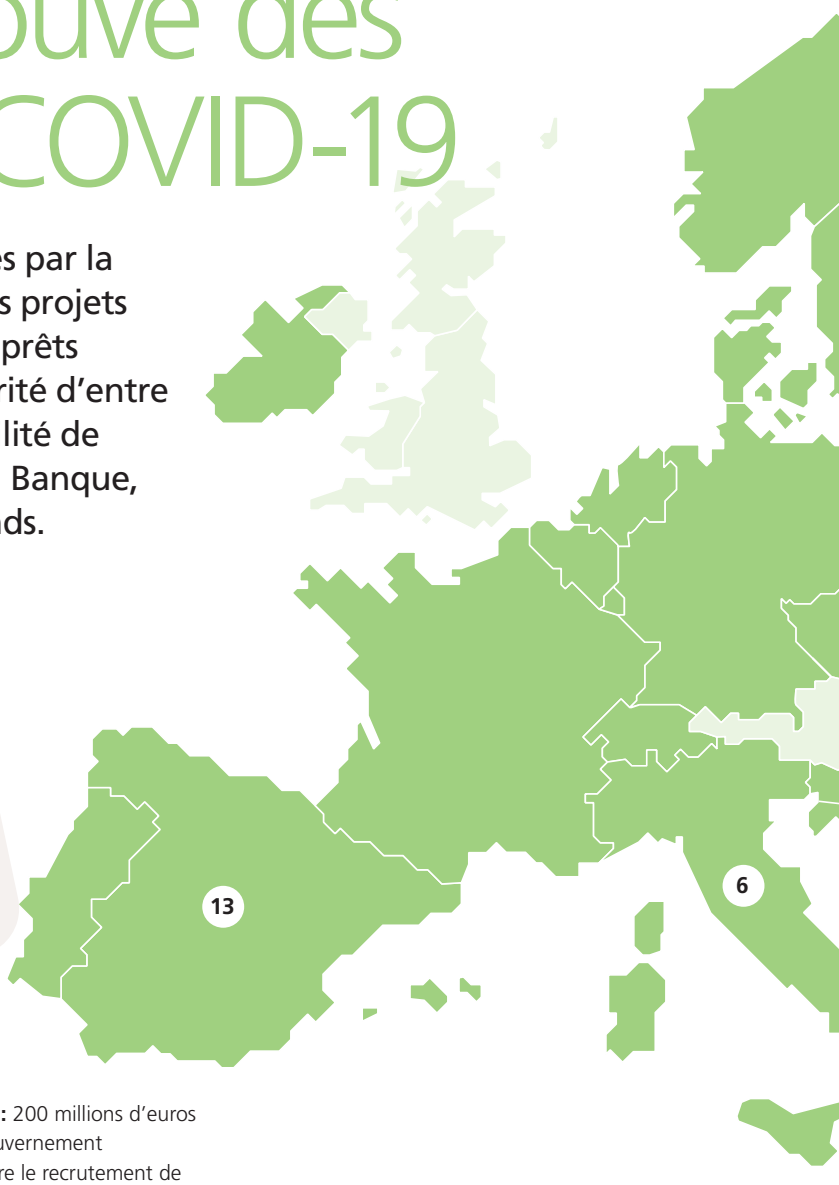
Notre objectif est de mettre en correspondance chacune des obligations que nous achetons avec l'ODD principal ; en fait, nous les mettons en correspondance avec les 169 cibles qui sous-tendent les 17 ODD. Il est essentiel que tout soit correctement mis en correspondance et qu'il y ait des preuves claires.

* Il s'agit ici de la première obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 émise par la CEB en avril 2020. Depuis, la Banque en a émis une deuxième en juin.

La CEB approuve des prêts liés au COVID-19

Quinze nouveaux prêts ont été approuvés par la CEB via une procédure accélérée pour des projets en réponse à la pandémie COVID-19. Les prêts totalisent 2,9 milliards d'euros et la majorité d'entre eux sont accordés dans le cadre de la Facilité de financement du secteur public (PFF) de la Banque, qui permet une utilisation souple des fonds.





1 Croatie

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : financer des fournitures et équipements médicaux supplémentaires, garantir la disponibilité des services médicaux et contribuer à atténuer l'impact de la crise sur les autorités locales.

2 République tchèque

Montant du prêt : 300 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : atténuer la propagation et les conséquences du COVID-19 en assurant la disponibilité de matériel médical et d'équipements de protection individuelle (EPI).

3 Estonie

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : atténuer l'impact de la crise, maintenir la viabilité des entreprises, encourager l'investissement, stimuler la demande économique et soutenir les services publics essentiels.

4 Grèce

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : permettre le recrutement de personnel médical supplémentaire pour les hôpitaux et l'acquisition de fournitures et d'équipements médicaux.

5 Hongrie

Montant du prêt : 175 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir la mise à disposition de services médicaux et financer partiellement les dépenses extraordinaires résultant de la crise COVID-19.

6 Italie

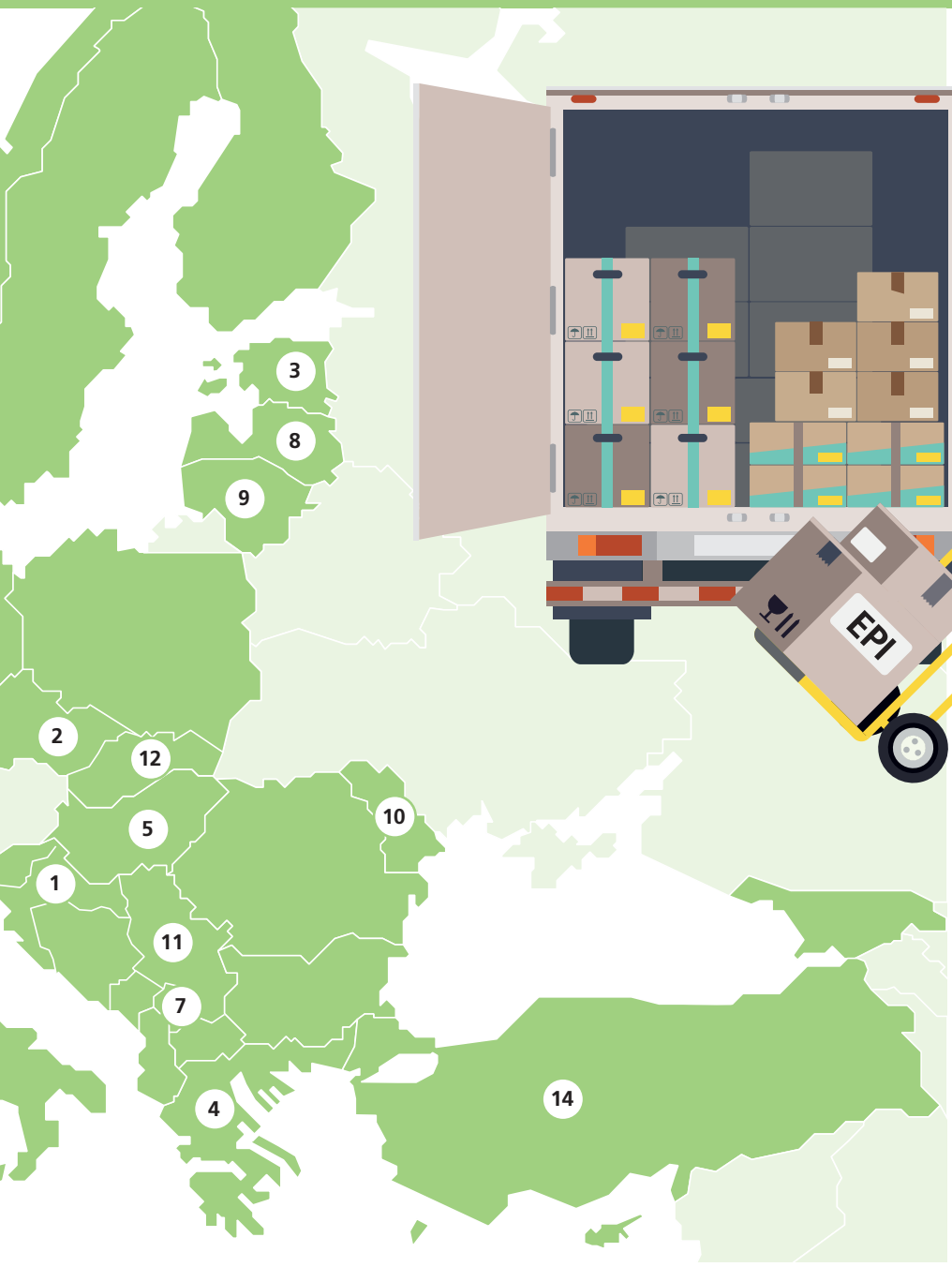
Montant du prêt : 300 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir les efforts du pays pour gérer la pandémie et assurer la santé et la sécurité de toute la population.

7 Kosovo

Montant du prêt : 35 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : renforcer la capacité du système de soins de santé du Kosovo et fournir des incitations au personnel médical combattant le COVID-19.

8 Lettonie

Montant du prêt : 150 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de diverses mesures liées à la pandémie.





9 Lituanie

Montant du prêt : 100 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir la mise en œuvre de mesures visant à garantir que le réseau de santé et les institutions publiques puissent faire face à la crise du COVID-19.

10 République de Moldova

Montant du prêt : 70 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : financer la fourniture de services médicaux et contribuer à atténuer l'impact de la crise sur les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

11 Serbie

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir le secteur de la santé, notamment par l'acquisition de fournitures médicales, d'EPI et de consommables médicaux.

12 République slovaque

Montant du prêt : 300 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : aider le pays à atténuer la propagation du COVID-19 et ses conséquences économiques et sociales.

13 Espagne

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Comunidad Autónoma de Madrid
Objectif : soutenir les efforts de Madrid pour fournir des services médicaux aux personnes touchées par la pandémie.

Montant du prêt : 300 millions d'euros
Emprunteur : Instituto de Crédito Oficial
Objectif : soutenir les efforts du gouvernement espagnol pour atténuer l'impact économique du confinement lié au COVID-19 sur les TPE-PME.

14 Turquie

Montant du prêt : 200 millions d'euros
Emprunteur : Gouvernement
Objectif : soutenir le système de santé turc pour faire face à la propagation et aux conséquences du COVID-19 et assurer la disponibilité des services et équipements médicaux.

Lancer une stratégie de soins pour rendre l'Europe à nouveau sûre

Luca Jahier, président du Comité économique et social européen, examine comment la pandémie de COVID-19 montre clairement que nous devons rendre l'Europe à nouveau sûre. Les entreprises, les travailleurs, les systèmes sociaux et de santé doivent devenir le cœur d'une nouvelle stratégie de soins.



L'Union européenne est confrontée à des défis sans précédent, dont dépendra non seulement son avenir, mais aussi celui du monde entier. Cette fois-ci, il y a toutes les chances que nous revenions un peu moins vite à la normale. Nous observons une demande généralisée, et une nouvelle énergie politique, pour apporter des changements significatifs.

Renouveler l'orientation de l'Europe

En l'espace de quelques semaines, des décisions ont été prises en Europe qui sont sans précédent depuis le redressement de l'après-guerre, tant par leur portée que par leur volume et leur dérogation aux règles. D'autres changements sont nécessaires et souhaités si nous voulons tirer parti de cette incroyable expérience transformatrice.

Je crois que ce que nous vivons fait ressortir un message très clair : la nécessité de rendre l'Europe à nouveau sûre. Nos entreprises, nos travailleurs, nos systèmes sociaux et de santé doivent devenir le cœur d'une nouvelle stratégie de soins.

C'est pourquoi une Europe axée sur la santé doit devenir la priorité essentielle de la relance. L'Union européenne doit se doter des outils et des ressources, ainsi que des règles et des cadres nécessaires, pour pouvoir faire face à des crises pandémiques similaires. Elle doit être capable de les prévenir, d'agir avec détermination et coordination face à des crises qui sont systémiques et, en réalité, fortement interconnectées et omniprésentes, comme jamais auparavant. L'heure n'est plus aux débats stériles sur les pouvoirs partagés, complémentaires ou exclusifs.

Forger une nouvelle stratégie

Une Europe axée sur la santé sera la première véritable étape pour rendre l'Europe à nouveau sûre et tirer une leçon essentielle de cette crise : se protéger les uns les autres pour se protéger soi-même. Cela doit commencer par des mesures visant à gérer l'après-crise, qui ne sera certainement pas de courte durée.

Puisqu'il sera possible - après une courte phase de distribution de 'monnaie hélicoptère' sous diverses formes si nécessaire - d'évoluer vers une logique d'investissement visant à créer de la richesse et de la cohésion à long terme, il faut définir une stratégie basée sur cinq points clés : santé, travail, activité économique, numérique et durabilité. Il s'agit d'un cocktail qui figurait déjà largement dans les orientations stratégiques de l'actuelle Commission européenne, à l'exception de la santé, et qui devrait être renforcé par une révision majeure du budget européen d'ensemble à long terme.

La stratégie européenne de sortie de crise doit - et peut - devenir un accélérateur de la transition vers des modèles de production et de consommation plus durables, en respectant l'engagement de ne laisser personne au bord du chemin.

Il est temps de penser différemment

Nous devons gérer cette étape avec le courage de penser autrement des questions essentielles telles que :

- le partage des charges, la création de ressources propres à l'UE pour maintenir ces grandes politiques d'avenir
- la gestion de la dette, qui est le fruit des disparités et des défaillances de certains systèmes nationaux pour y remédier
- l'introduction de bons instruments pour une dette commune, axés sur la reprise et la planification de l'avenir.

La seule alternative à ce scénario, qui a heureusement déjà pris forme grâce à l'action conjointe et rapide des institutions de l'UE ces dernières semaines, est l'implosion de l'Europe, de nouveaux conflits dévastateurs entre ceux qui perdent en premier et le plus et ceux qui perdront ensuite, et la fin de nombre des réalisations démocratiques dont nous sommes fiers.

Une vision d'espoir

Rendre l'Europe à nouveau sûre, sur la base d'une vision profondément ancrée dans la tradition européenne de « bienveillance », est déjà la voie vers une nouvelle renaissance possible. Transformer les craintes en espoir met le rôle des pouvoirs et de la politique au centre des choses.

> **« Une Europe axée sur la santé sera la première véritable étape pour rendre l'Europe à nouveau sûre et tirer une leçon essentielle de cette crise : se protéger les uns les autres pour se protéger soi-même. »**
>
> Lucas Jahier, Président du Comité économique et social européen

Il y a soixante-dix ans, un groupe de visionnaires a jeté les bases de la reconstruction économique, sociale et morale de l'après-guerre, donnant naissance au plus grand projet de progrès de l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, l'Europe a encore besoin de la force de cette vision et du caractère pratique de cette méthode communautaire. Mais elle a aussi besoin d'imagination, d'audace, d'empathie et de compassion, d'intelligence émotionnelle, de capacité à prendre des risques ensemble et à oser espérer en un destin commun.

Nous ne devons pas perdre l'occasion de guérir et de protéger, de reconstruire et de relancer une Europe solidaire, entreprenante et durable. À tout prix, pour la renaissance de l'Europe et du monde.



Luca Jahier

- Président du Comité économique et social européen (CESE) depuis avril 2018, et membre du CESE depuis 2002.
- A beaucoup travaillé sur les politiques sociales et de cohésion de l'Union européenne, ainsi que sur des questions internationales.
- Président du Conseil national de l'ACLI (Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani) 2008-2012. Président de la FOCSIV, la Fédération italienne des organisations non gouvernementales pour le service volontaire international, 1994-1999.
- Auparavant, a travaillé avec le CISV (Comunità Impegno Servizio Volontariato) et d'autres ONG italiennes et européennes actives dans le domaine de la coopération internationale.
- Ancien journaliste et analyste politique international, ayant de nombreuses années d'expérience dans les programmes en faveur de la promotion sociale dans les pays en développement, principalement en Afrique.

Une réponse rapide, souple, ciblée

La CEB s'est engagée à fournir un financement en temps utile, souple et ciblé à nos pays membres, tant lors de la crise du COVID-19 que sur la voie de la reprise.

Une réponse rapide

La CEB a toujours réagi promptement aux situations d'urgence, en aidant ses États membres à contrer les répercussions de la crise financière mondiale ou de l'afflux de migrants et de réfugiés. Aujourd'hui, alors que le coronavirus balaie tous les pays, une action rapide et décisive est plus vitale que jamais.

Identifier les besoins

La CEB est en dialogue constant avec ses pays membres qui ont été gravement touchés par la pandémie, en identifiant les besoins spécifiques et en prenant les mesures appropriées. Des équipes de projet travaillent ensemble à traduire les besoins des emprunteurs en projets éligibles au financement de la CEB et à définir la meilleure solution de financement.

Accélérer les procédures

Nous avons rapidement mis en place des mécanismes qui contribueront à réduire les retombées de la pandémie sur les emprunteurs de la CEB. Sur les mois de mars et d'avril, toutes les demandes de financement COVID-19 ont été évaluées une fois par semaine avant d'être soumises à l'approbation du conseil d'administration, qui a pris des décisions de financement en avril et en mai. Quinze nouveaux prêts ont ainsi été approuvés, pour un montant total de 2,9 milliards d'euros. Voir page 8.

Lever des fonds sur les marchés de capitaux

La CEB a émis deux obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 (COVID-19 Response Social Inclusion Bonds) : la première en avril, d'un montant d'un milliard d'euros et d'une durée de 7 ans, la seconde en juin, à hauteur de 500 millions de dollars américains sur 3 ans. Leur produit apportera un soutien financier aux pays membres de la CEB qui luttent contre la crise. La page 6 en dit plus sur l'augmentation des obligations sociales.

Une réponse souple

Adapter les instruments financiers

En réponse aux défis posés aux systèmes de santé publique européens, la Banque a adapté sa Facilité de financement du secteur public (PFF), un instrument destiné aux partenaires du secteur public national et infranational. Cette Facilité peut financer toute action dans tout secteur éligible visant à réduire l'impact de la crise. Voir « Agir à Madrid » à la page 18.

Faciliter l'accès au financement

La Banque a introduit des dérogations sur la quote-part du coût total des projets qui peut être financée par un prêt de la CEB, et la possibilité pour la première tranche décaissée de dépasser le plafond habituel de 50 % du montant total du prêt.

Dans le cadre du financement d'urgence lié au COVID-19 pour les TPE-PME, la Banque financera également les besoins en fonds de roulement, sans les limites habituelles des sous-prêts, pendant les 12 mois suivant l'approbation du prêt. Un certain nombre de projets existants sont également en cours de restructuration afin de permettre leur redéploiement rapide pour des actions d'urgence.

Adopter une vision à long terme

Nous cherchons à fournir des financements en temps utile pour aider à renforcer la prestation de services et la continuité des activités lors de la situation d'urgence liée au COVID-19. Nous nous préparons à augmenter le financement en fonction des besoins, en favorisant la reprise et en améliorant la préparation, la gestion des risques et la résilience à long terme.

Une réponse ciblée

Renforcer les soins de santé

La pandémie met à rude épreuve les systèmes de santé européens. La CEB finance en partie des dépenses exceptionnelles destinées à aider les systèmes de santé à faire face à la situation, ainsi que des mesures de protection civile plus larges.

Il peut s'agir du financement de la fourniture de services médicaux aux personnes touchées par le Covid-19, du soutien aux établissements de santé et au personnel médical, ou de dépenses visant à renforcer les services d'aide sociale. Voir page 22.

Préserver les emplois

La pandémie a frappé de plein fouet les petites entreprises européennes, faisant craindre des pertes d'emploi massives. La CEB s'engage auprès des gouvernements et des banques nationales de développement, pour s'assurer de la poursuite du soutien aux TPE-PME et aux entreprises municipales, contribuant ainsi à préserver les emplois et à soutenir les investissements en cours.



La feuille de route pour une reprise soutenue, verte, inclusive et résiliente

Info s'entretient avec Monica Scatasta, Directrice de la Direction Préparation & Suivi Techniques (TAM) de la CEB, sur les conséquences de la pandémie de COVID-19 et sur la manière dont les pays membres de la CEB peuvent intégrer la résilience dans leurs stratégies de relance.



Info : Quels sont les défis actuels auxquels les pays membres de la CEB seront confrontés après l'urgence du COVID19 ?

MS : Tout d'abord, nous devrons vivre avec l'urgence sanitaire pendant un certain temps encore, jusqu'à ce qu'un vaccin sûr et abordable soit déployé dans le monde entier, avec le risque de multiples vagues de contagion. La gestion des urgences et les stratégies de relance devront donc coexister.

La crise du COVID-19 a montré que les systèmes des secteurs public et privé n'étaient pas préparés à faire face à une urgence à grande échelle – c'est un avertissement fort alors que nous serons confrontés aux conséquences encore plus graves du changement climatique. Ce que nous allons faire désormais est crucial.

Nous sommes aux prises avec des situations d'urgence multiples et interdépendantes et avec des crises à plus long terme, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou environnementales, y compris la crise climatique. La crise du COVID-19 a été en partie provoquée par l'empiètement des activités humaines sur les habitats naturels. Les effets sur la santé humaine ont été aggravés par les effets débilitants de la pollution atmosphérique. Et le changement climatique aggrave le risque de nouvelles pandémies et leurs conséquences. Les vagues de chaleur peuvent faire des ravages pendant le confinement et l'urgence sanitaire accroît la difficulté de faire face à de violentes tempêtes ou inondations, comme nous l'avons vu en Inde et au Bangladesh. Les inégalités sociales augmentent l'impact des urgences sanitaires sur les groupes à faibles revenus, marginalisés et vulnérables. Le COVID-19 a jeté une lumière crue sur les inégalités en Europe. Il est essentiel d'y remédier, car la résilience des sociétés a partie liée avec celle de leurs éléments les plus vulnérables.

> « **Nous devons soutenir une reprise verte, inclusive et résiliente [...] Les pays membres ont maintenant une réelle opportunité de transformer leurs économies, leurs sociétés et leurs paysages. La CEB peut les soutenir dans cette transition et les aider à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans ce processus. »**

Malheureusement, l'impact de la pandémie sur l'économie risque d'aggraver ces inégalités sociales, et de réduire les marges de manœuvre budgétaires et politiques permettant de soutenir l'agenda climatique et celui des objectifs de développement durable (ODD) – un cercle vicieux dangereux. Au moment où les pays membres de la CEB conçoivent leurs plans de relance, ils pourraient avoir du mal



Monica Scatasta

- A rejoint la CEB le 1er mars 2020 en tant que Directrice de la Direction de la Préparation et du Suivi Techniques
- Plus de 20 ans d'expérience dans le conseil sur l'élaboration des politiques et le financement de projets au sein d'institutions telles que la BEI, l'OCDE et la Banque mondiale
- En tant que responsable de la politique environnementale, sociale et climatique à la BEI, Monica a contribué à sa transformation en "Banque européenne du climat".
- A dirigé la division Gestion de l'eau et des déchets de la BEI ; en tant qu'économiste sectorielle, elle a contribué à une centaine de projets dans le monde entier
- Est titulaire de diplômes d'études supérieures en économie, finance, politique environnementale et ingénierie de l'université de Bologne et de l'université Johns Hopkins.

à trouver des solutions qui tiennent compte des interconnexions entre les multiples crises. Pourtant, une diminution des efforts pour atteindre les ODD et les objectifs climatiques ouvrirait la voie à une crise socio-économique beaucoup plus profonde, sapant la résilience de la reprise.

Nous ne pouvons pas « redémarrer à janvier 2020 » – et ne devrions pas essayer de le faire. La pandémie a frappé un système déjà fragilisé. La croissance du PIB et la productivité totale des facteurs étaient en baisse depuis un certain temps dans nombre de nos pays membres. Certains ne s'étaient pas encore totalement remis de la crise de 2008. De nombreuses activités économiques ne seront plus viables dans un monde post-COVID ou pourraient nécessiter une révision en profondeur de leurs modèles d'entreprise, entraînant ainsi une réduction structurelle de l'emploi dans certains secteurs et certaines régions géographiques. Les plans de relance économique doivent le prendre en considération, en soutenant les ménages lorsque leur source de revenus n'est plus viable et en mettant en place des programmes de requalification qui préparent les travailleurs à de nouvelles opportunités.

Aussi difficile que cela puisse paraître, il y a un bon côté à tout cela. Nous semblons tourner la page des politiques d'austérité et privilégier l'idée que nous devons sortir de cette crise. Les ratios d'endettement par rapport au PIB vont augmenter, tout comme l'endettement des entreprises et des ménages. Les investissements devront assurer la création d'emplois à court terme et des gains d'efficacité et de productivité à long terme. Il est possible de faire face simultanément aux crises climatique et environnementale et de rendre nos sociétés plus inclusives, ce qui pourrait en fait générer une croissance et des emplois plus durables que le retour à une économie inégalitaire fondée sur les énergies fossiles.

Il est encourageant de constater que le Plan de relance de l'UE proposé par la Commission européenne le reconnaît en appelant à des investissements et à des réformes conformes au 'Pacte vert pour l'Europe'.

Info : Que peuvent faire les pays européens pour mieux répondre à ces défis ?

MS : Nous devons soutenir une reprise verte, inclusive et résiliente. Nos pays membres ont la possibilité de transformer leurs économies, leurs sociétés et leurs paysages. La CEB peut soutenir cette transition et les aider à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans ce processus.

Il existe de nombreuses possibilités d'investissement qui pourraient rapidement créer de nouveaux emplois et stimuler une croissance soutenue, tout en apportant des avantages environnementaux et sociaux substantiels.

Il reste beaucoup à faire pour améliorer l'accessibilité, la qualité et la résilience concernant la mise à disposition de tous les services de base, dont la santé, l'éducation ou l'eau et l'assainissement. Dans le secteur de la santé, par exemple, les soins primaires et préventifs sont essentiels pour améliorer la résilience des systèmes de santé et des personnes, notamment en s'attaquant à des facteurs tels que l'hypertension, qui ont aggravé la mortalité due à la COVID-19 et qui augmentent également les décès évitables et les coûts des soins de santé.

Depuis plus d'une décennie, de nombreux pays membres ont insuffisamment investi dans les infrastructures. Il est temps de lancer des programmes d'investissement dans les infrastructures, qui réduisent également leur dépendance au carbone et augmentent leur résilience face à un large éventail de risques, en premier lieu ceux liés au dérèglement climatique.

Investir dans la transition vers des systèmes de production à faible intensité de carbone et respectueux du climat, par exemple dans les secteurs de l'énergie ou de l'agroalimentaire, peut déboucher sur des chaînes d'approvisionnement plus durables et créer de nouveaux emplois.

Les villes auront un rôle clé à jouer. Repenser les espaces urbains peut générer de multiples avantages pour le bien-être humain et l'environnement – notamment la création de plus d'espaces verts, le transfert modal dans la mobilité urbaine, la conception de villes multicentriques dotées d'une accessibilité locale à l'emploi, au commerce et aux services de base, ou la réorganisation du rôle des petits centres tout en renforçant leur intégration avec les grandes villes. L'amélioration de l'aménagement du territoire et les investissements connexes peuvent accroître la résilience de nos paysages et contribuer à la revitalisation des zones économiquement défavorisées.

Enfin, il est également nécessaire de renforcer les investissements dans la protection de l'environnement et l'amélioration du capital naturel.

Une meilleure gouvernance sera la clé d'une reprise durable et résiliente. Il sera essentiel de faire les bons choix politiques. Ceux-ci devront être clairement communiqués aux citoyens. De nombreuses solutions nécessiteront une coordination entre secteurs, zones géographiques et niveaux de gouvernance. Dans ce contexte, la capacité des institutions multilatérales à mobiliser rapidement un soutien et à afficher des résultats, comme l'a fait la CEB, peut être très importante.

Info : Quel rôle votre Direction jouera-t-elle dans la reprise ?

MS : La CEB est idéalement placée pour soutenir la reprise des pays membres, et nous avons montré que nous pouvons réagir rapidement, avec souplesse et créativité pour répondre aux besoins des clients.

Mon équipe regroupe les experts sectoriels et thématiques de la Banque. Nous nous sommes rapidement mobilisés pour soutenir cette réponse rapide, notamment en rationalisant les procédures pour les projets d'urgence.

Pour l'avenir, nous continuerons à évaluer l'impact de la crise du COVID-19 sur les domaines d'activité de la CEB afin de contribuer à relever les défis et à identifier les opportunités. Nous sommes prêts à travailler avec les clients et les bénéficiaires pour concevoir et mettre en œuvre leurs stratégies de relance et pour renforcer leur résilience globale, leur permettant de « mieux rebondir » après la crise, comme l'a bien dit la Présidente de la Commission européenne, Mme von der Leyen.

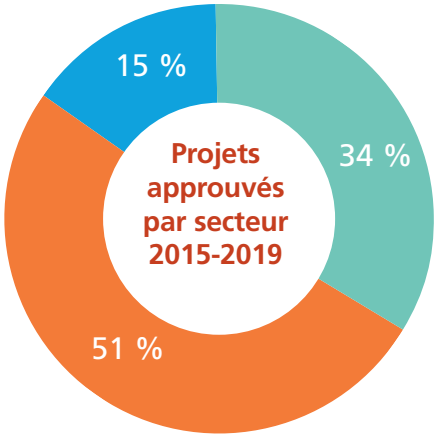
L'Irlande et la CEB



L'Irlande est devenue membre de la CEB en 2004. Est ici présentée la manière dont la Banque a travaillé avec le gouvernement irlandais et d'autres acteurs clés pour relever les défis auxquels le pays est confronté en cette période de volatilité économique.

Les prêts de la CEB pour des projets en Irlande ont véritablement commencé après la crise de 2008 et ses effets dévastateurs sur le secteur financier du pays. Au départ, la coopération s'est concentrée sur des projets portés par le gouvernement dans le secteur carcéral, mais, au fil du temps, la collaboration s'est étendue au soutien d'organismes actifs dans la garantie de l'accès au financement, en premier lieu pour les constructeurs de logements à but non lucratif du pays. Ce secteur reste politiquement vital et constitue actuellement l'engagement le plus important de la CEB dans le pays.

Le partenariat de la CEB avec l'Irlande s'étend désormais au financement des micros, petites et moyennes entreprises. La Banque coopère également avec les autorités/conseils locaux du pays, en les aidant principalement à améliorer les infrastructures urbaines et rurales.



ÉTUDES DE CAS :

Investir dans la croissance



D'ici 2040, on estime que la République d'Irlande comptera un million d'habitants en plus. Le projet Irlande 2040, à savoir la stratégie à long terme du gouvernement, vise à répondre à cette croissance en investissant dans les infrastructures et les équipements publics, les entreprises et les collectivités locales dans tout le pays.

Renforcé par la stratégie du Projet Irlande 2040, le Conseil du comté de Cork a développé un programme d'investissement socialement durable (SSIP) pour 2019-2029, qui vise à maximiser le potentiel de croissance tout en assurant sa durabilité.

Un prêt plurisectoriel (CSL) de 33,7 millions d'euros est le premier du genre entre la CEB et le Conseil du comté de Cork. Il permettra de financer partiellement jusqu'à 52 projets proposés dans neuf centres urbains du comté. Ces sites présentent tous des défis socio-économiques, mais jouent un rôle clé dans l'offre d'emplois et de services pour leurs zones rurales plus larges. Le CSL devrait bénéficier à quelque 60 000 personnes, en leur offrant des possibilités d'emploi et en améliorant les infrastructures et les équipements.

Les objectifs du prêt se déclinent comme suit :

- 77 % du volume total du projet sera destiné à améliorer les conditions de vie dans les zones urbaines et rurales, y compris les réseaux routiers, les installations de sport et de loisirs et les centres de travail ruraux
- 14% à la protection et la réhabilitation du patrimoine historique et culturel et le développement du tourisme
- 4 % à des projets de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique
- 3 % à des projets de santé
- 2 % à la protection contre les catastrophes naturelles et écologiques

Créer des villes prospères

Tim Lucey, directeur général du Conseil du comté de Cork, commente la vision du comté de Cork en ces termes : « Le comté de Cork a été ciblé pour être en mesure d'assurer environ 23 % de la croissance démographique globale de l'Irlande d'ici 2040. La réussite future du comté de Cork doit reposer sur des fondations pérennes, avec un réseau de villes florissantes qui soutiennent leur arrière-pays et assurent une croissance durable ».

Bandon et Mallow sont deux de ces villes, et font partie de celles qui devraient bénéficier du prêt de la CEB. Bandon a une population de 7 000 habitants, elle est la porte d'entrée de la région de West Cork et dessert une large zone de chalandise. Mallow est le centre administratif du nord du comté et compte plus de 12 500 habitants. Elle se trouve au cœur de la vallée de la Blackwater, qui produit du lait.

Tim Lucey poursuit : « Le plan de développement du Conseil du comté de Cork vise à promouvoir Bandon en tant que bourg de premier plan en créant un sentiment d'appartenance unique, en embrassant son riche patrimoine bâti et en encourageant l'expansion continue de sa fonction d'emploi et de service. Notre plan s'engage à offrir des lieux de qualité où les gens peuvent vivre, travailler et visiter. Cela nécessite une planification et des investissements stratégiques et coordonnés. Le financement partiel fourni par le prêt de la CEB est essentiel à son succès ».

Une vision pour Bandon

En 2015, le Conseil du comté de Cork a diligenté une étude pour faciliter une approche intégrée de l'amélioration du domaine public et des transports pour le développement futur de Bandon. Une vaste consultation a permis d'identifier les problèmes et d'arrêter une vision pour la ville qui, à cette époque, avait des niveaux de précarité inférieurs aux moyennes de l'État et du comté.

En 2017, le plan de transport et d'amélioration du domaine public de Bandon (Bandon TPREP) a été publié, et comprenait des propositions pour améliorer les rues, la circulation, les transports publics, ainsi qu'un large éventail de travaux de revalorisation du domaine public. Ces travaux visent à élargir



« **Notre plan s'engage à offrir des lieux de qualité où les gens peuvent vivre, travailler et visiter. Cela nécessite une planification et des investissements coordonnés et stratégiques. Le financement partiel fourni par le prêt de la CEB est essentiel à son succès. »**

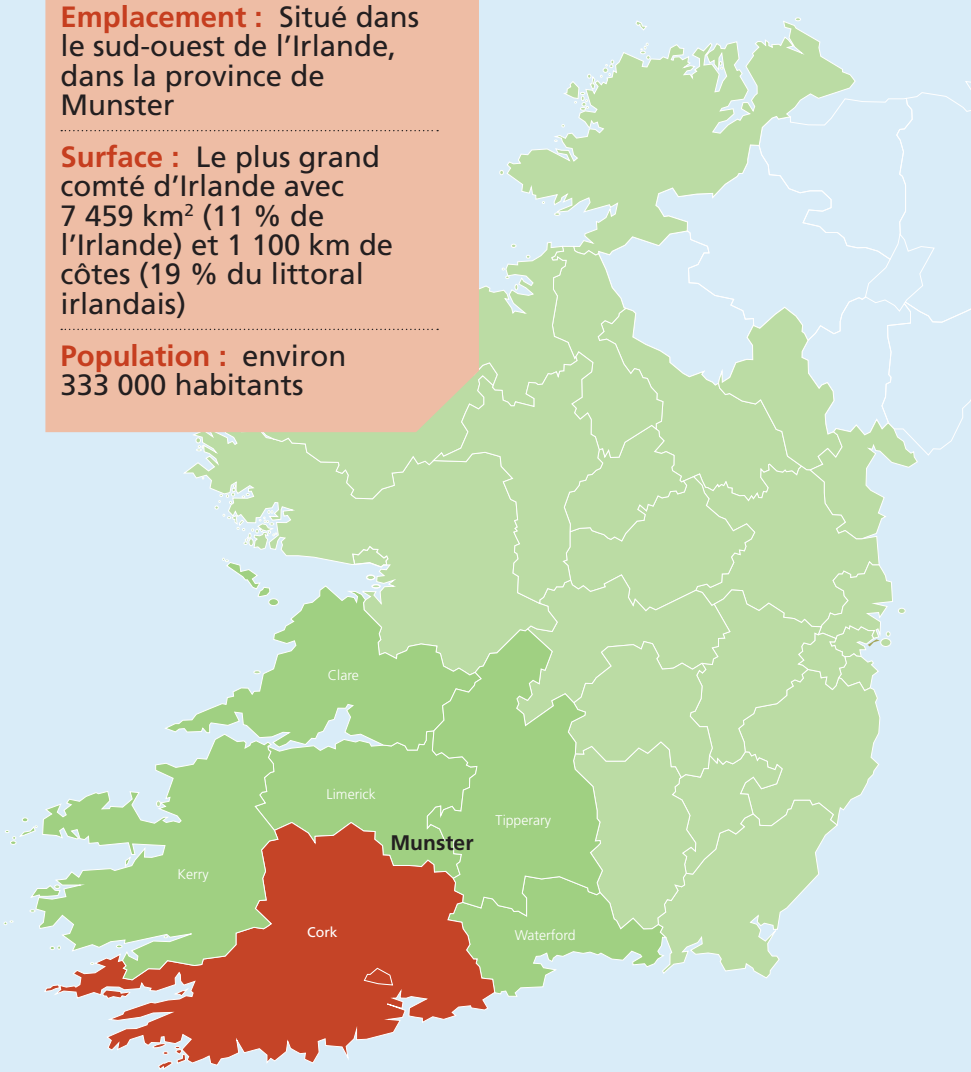
Tim Lucey, Directeur général du Conseil du comté de Cork

Comté de Cork

Emplacement : Situé dans le sud-ouest de l'Irlande, dans la province de Munster

Surface : Le plus grand comté d'Irlande avec 7 459 km² (11 % de l'Irlande) et 1 100 km de côtes (19 % du littoral irlandais)

Population : environ 333 000 habitants



Projets de la CEB en cours en Irlande

INVESTISSEMENT SOCIAL À LIMERICK (2017)

- **Financement de la CEB :** 85 millions d'euros
- **Partenaire :** Conseil de la ville et du comté de Limerick
- **Objectif :** soutenir des projets sociaux dans la ville, qui est le troisième plus grand centre urbain d'Irlande. Le prêt contribue à la stratégie transversale de développement social de Limerick, 'Limerick 2030'.

SOUTENIR LE LOGEMENT SOCIAL (2019)

- **Financement de la CEB :** 150 millions d'euros
- **Partenaire :** Agence de financement du logement
- **Objectif :** aider à financer la rénovation des logements existants et la construction de nouveaux logements sociaux à haute efficacité énergétique dans toute l'Irlande - en soutenant au moins 8 000 personnes à faibles revenus.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT SOCIAL À CORK (2020)

- **Financement de la CEB :** 33,7 millions d'euros
- **Partenaire :** Conseil du comté de Cork
- **Objectif :** Financer partiellement une série d'investissements dans le cadre du programme d'investissement socialement durable du conseil du comté de Cork, notamment des infrastructures sociales, éducatives, économiques et de loisirs.

l'accès des piétons et à mettre en valeur les espaces publics dans le centre-ville afin d'augmenter la fréquentation et de stimuler la viabilité des commerces de détail.

Revitalisation de la mairie de Mallow

L'hôtel de ville de Mallow a été construit en 1930, d'abord en tant que théâtre avant d'abriter la bibliothèque de la ville et les bureaux du conseil municipal. Appartenant au Conseil du comté de Cork, il est resté largement inutilisé pendant des années. Aujourd'hui, un projet inspiré des traboules médiévales de Lyon en France, est en train de réinventer son rôle. Des passages couverts à travers le bâtiment relieront différentes parties de la ville, et la mairie elle-même retrouvera divers usages publics, notamment des espaces de spectacles et des galeries, un office du tourisme et un café-bar. Par conséquent, la mairie redeviendra le cœur culturel et social de Mallow.





Selon Tim Lucey, « le plan de développement du conseil du comté de Cork s'engage à fournir des lieux de qualité pour que les gens puissent vivre, travailler et visiter. Cela nécessite une planification et des investissements coordonnés et stratégiques. Le cofinancement fourni par le prêt de la CEB est essentiel à sa réussite ».

Á propos des avantages attendus des projets financés par la CEB pour les deux villes, le maire du comté de Cork, le conseiller Ian Doyle, déclare : « Le TPREP de Bandon permettra une croissance économique inclusive et une meilleure accessibilité pour les groupes vulnérables, tandis que la conception de l'hôtel de ville de Mallow est un projet social passionnant et important. Avec le soutien et l'investissement du conseil du comté de Cork et du CEB, les habitants de Bandon et de Mallow peuvent espérer un avenir prospère, durable et inclusif ».



Agir à Madrid

L'Espagne a été l'un des pays les plus durement touchés par la crise du COVID-19, la communauté autonome de Madrid représentant près d'un tiers des cas confirmés en Espagne. Une Facilité de financement du secteur public (PFF) de 200 millions d'euros accordée par la CEB contribue à minimiser les pertes de vies humaines et à améliorer la santé des citoyens.

La communauté autonome de Madrid compte près de sept millions d'habitants qui sont pris en charge par 34 hôpitaux publics et 48 hôpitaux privés. En raison de la pandémie COVID-19, les systèmes de santé et d'aide sociale de la région ont été mis à rude épreuve, ce qui a entraîné une augmentation des besoins en installations, équipements et personnel médicaux. Concrètement, Madrid prévoit de consacrer plus de 2 milliards d'euros en dépenses exceptionnelles pour les services de santé et sociaux liés au COVID-19.

Le soutien de la CEB

En mars, le gouvernement régional a lancé un plan d'action lié au COVID-19, qui comprend une série de mesures pour faire face à l'afflux de patients, et à la mi-avril, la CEB a approuvé un prêt sous la forme d'une Facilité PFF. Cela s'est fait par procédure écrite dans le cadre d'un mécanisme accéléré établi par la Banque en réponse à la crise du coronavirus.

La Facilité a été le premier accord de prêt signé entre la CEB et une région européenne pendant la pandémie, et sera utilisée pour financer en partie les dépenses exceptionnelles de Madrid en matière de santé et de services sociaux liés au COVID-19, comme par exemple :

« Ce projet est un parfait exemple de l'engagement de la CEB à fournir un financement souple et rapide dans le cadre de la réponse d'urgence à l'épidémie de COVID-19. Grâce au travail acharné de l'équipe de projet de la CEB, le prêt à la Comunidad de Madrid a été rapidement approuvé et signé. »

Maria Siguenza, Responsable de pays pour l'Espagne à la CEB

« Dans cette crise sans précédent, il y a un besoin immédiat de renforcer la capacité sanitaire des pays membres de la CEB pour les aider à gérer la pandémie de COVID-19. L'accord de prêt signé avec la Comunidad de Madrid permettra d'alléger la pression sur le secteur de la santé et d'atténuer les effets de la crise sur la population locale. »

Rolf Wenzel, Gouverneur de la CEB

- l'embauche de personnel médical supplémentaire, tel que des médecins, des infirmières et des infirmières auxiliaires, ainsi que les dépenses liées aux heures supplémentaires
- l'embauche de 400 nouveaux opérateurs de la ligne d'assistance COVID-19 (la ligne d'assistance a vu le nombre d'appels quotidiens passer de 70 à 7 000 environ)
- des fournitures médicales et pharmaceutiques supplémentaires, telles que les médicaments ou les tests de diagnostic
- l'équipement spécialisé nécessaire pour les patients atteints du COVID-19, tel que des lits de soins intensifs supplémentaires, des respirateurs, des masques faciaux, des gants et un désinfectant pour les mains
- le renforcement des services dans les maisons de soins pour personnes handicapées et âgées.



Financement de la reconversion d'IFEMA

Les fonds de la CEB serviront également à financer en partie la conversion du centre de conférences de Madrid, IFEMA, pour en faire le plus grand hôpital d'Espagne. Cet hôpital de campagne est devenu opérationnel le 23 mars et a traité plus de 4 000 patients présentant des symptômes légers afin de prévenir la propagation du virus et de réduire la pression sur les hôpitaux. Il avait une capacité allant jusqu'à 5 000 lits et a été fermé le 1er mai.



Javier Fernández Lasquetty, Ministre régional des Finances

Info : **Comment la région de Madrid a-t-elle répondu à la crise COVID-19 ?**
JFL : La région de Madrid a commencé à prendre des mesures pour protéger la population avant que le gouvernement espagnol ne décrète l'état d'urgence. Parmi de nombreuses autres mesures, nous avons approuvé la fermeture de centres éducatifs et de centres pour personnes âgées, et facilité le télétravail des fonctionnaires.

Dans le secteur de la santé, le plus grand hôpital de campagne d'Espagne a été créé en à peine deux jours à l'IFEMA et a été reconnu comme quelque chose d'« extraordinaire » par l'OMS. Notre personnel de santé a été renforcé par le recrutement de 10 000 personnes. En outre, nous avons réussi à faire venir dans la région dix avions avec des fournitures/équipements médicaux, qui ont apporté plus de 500 tonnes de ressources nécessaires à nos hôpitaux et centres médicaux.

Nous avons également mis en place des mesures économiques et fiscales pour aider les entreprises et les travailleurs indépendants, afin qu'ils disposent de liquidités et puissent maintenir leur activité. Nous avons par ailleurs approuvé le report du paiement des impôts gérés par la région de Madrid pendant la durée de l'état d'urgence.

En bref, nous avons adopté des mesures préventives, avons fait et faisons des efforts très importants au niveau sanitaire pour lutter contre la pandémie, et avons conçu un ensemble de mesures pour que les entreprises et les travailleurs indépendants de la région souffrent le moins possible.

Info : **Quelles sont les priorités couvertes par le prêt ?**
JFL : Le prêt signé avec la CEB a un objectif spécifique : financer les dépenses de santé découlant du COVID-19. Il s'agit entre autres de l'achat d'équipements et de matériel pour traiter les patients atteints de coronavirus et protéger notre personnel de santé, et de mettre en place des infrastructures sanitaires, comme IFEMA. En outre, nous avons augmenté les effectifs de santé en embauchant 10 000 personnes, que nous garderons tout au long de l'année 2020. Tout cela nécessite un soutien financier en raison des dépenses exceptionnelles engendrées que nous estimons à 2 milliards d'euros.

Info : **Quelle différence cela a-t-il fait pour la région de pouvoir obtenir rapidement ce financement ?**
JFL : Nous sommes très reconnaissants du soutien de la CEB. Nous sommes la seule région européenne à avoir reçu un financement de la Banque. Cela reflète, d'une part, la sensibilité que porte la CEB à la lutte contre le COVID-19, d'autre part, la confiance dans la région de Madrid et sa capacité à remplir ses obligations. Nous sommes la région espagnole ayant la dette la plus faible (14 %), avec les îles Canaries, et nous avons réussi à atteindre l'objectif de déficit fixé pour 2019.

« Nous avons réussi à faire venir dans la région dix avions avec des fournitures/ équipements médicaux, qui ont apporté plus de 500 tonnes de ressources nécessaires à nos hôpitaux et centres médicaux. »



Financer des fournitures vitales pour la Serbie



Cette année, les autorités serbes s'attendent à devoir financer plus d'un milliard d'euros de dépenses exceptionnelles au titre du soutien sanitaire lié au COVID-19. Un prêt de la CEB dans le cadre de la Facilité de financement du secteur public (PFF) a permis à la Serbie d'acquérir des fournitures et des équipements médicaux pendant la phase critique de la crise du COVID-19.



Relever le défi du COVID-19

Le gouvernement serbe a rapidement mis en œuvre une série de mesures, dont l'achat d'équipements et de fournitures d'urgence, pour aider à contenir la propagation du COVID-19.

Fin mars, le ministère serbe de la santé avait annoncé que quatre hôpitaux, à Belgrade, Novi Sad et Niš, seraient réservés aux seuls patients atteints du COVID-19. Il a converti le Hall 1 du complexe de la Foire de Belgrade en un hôpital pouvant accueillir 3 000 patients atteints de coronavirus, et a mis en place une ligne téléphonique d'urgence et un site web dédiés au coronavirus. Des hôpitaux communautaires et des centres de soins médicaux dans toute la Serbie ont également ouvert des cliniques pour le COVID-19.

Combler le fossé

Le prêt de la CEB, sous forme de Facilité PFF, couvrira une partie des fonds nécessaires aux lignes budgétaires spéciales mises en place pour financer les mesures de lutte contre les effets du COVID-19. La Facilité soutiendra l'offre de services de santé et garantira la stabilité du secteur de la santé, y compris la protection du personnel médical. Elle permettra également à la Serbie de financer le coût des fournitures médicales et pharmaceutiques, des équipements médicaux, des moniteurs de surveillance des patients et de tests de dépistage du coronavirus.

L'un des principaux objectifs de la Facilité est d'améliorer l'approvisionnement en équipements de protection individuelle dans les hôpitaux, tels que les masques épidémiologiques et chirurgicaux, les désinfectants à base d'alcool et les vêtements de protection.

Á propos du prêt, le Gouverneur de la CEB, Rolf Wenzel, déclare : « La santé est un domaine prioritaire pour les financements de la CEB. La crise du COVID-19 a nécessité des investissements supplémentaires dans le domaine de la santé, de sorte que la Banque a réagi rapidement pour soutenir ses pays membres. Le prêt accordé à la Serbie s'inscrit dans le cadre de nos efforts pour aller de l'avant, unis dans notre lutte contre cette pandémie. ».

Siniša Mali, Ministre des Finances de Serbie, ajoute : « Nous sommes très reconnaissants à la CEB pour ce soutien. Les fonds seront utilisés pour s'assurer que nos médecins sont bien équipés. Grâce à des mesures énergiques et en temps utile, nous parvenons à combattre cette crise avec le moins de dommages possibles ».

PAGE 26 QUEL EST L'IMPACT DES OBLIGATIONS D'INCLUSION SOCIALE DE LA CEB ?











« Les fonds de la CEB seront utilisés pour s'assurer que nos médecins sont bien équipés. Grâce à des mesures énergiques et en temps utiles, nous parvenons à combattre cette crise avec le moins de dommages possibles ».

Siniša Mali, Ministre des Finances de Serbie

En bref

- Le dernier prêt porte les investissements de la CEB en Serbie à près d'**un milliard d'euros**.
- La CEB a récemment approuvé un prêt de **54 millions d'euros** pour financer en partie la construction d'un nouveau bâtiment pour cet hôpital à Belgrade.
- Une Facilité PFF de **200 millions d'euros** de la CEB est utilisée pour rénover et équiper une **vingtaine** d'hôpitaux généraux dans tout le pays
- **1,3 million** de personnes devraient bénéficier de ce projet de grande envergure
- Lorsque les travaux seront terminés d'ici la fin de 2020, **Loznica et ses environs** disposeront d'un établissement de soins de santé moderne offrant des services de haute qualité.

Un soutien avéré à la Serbie

Le dernier prêt porte les investissements de la CEB en Serbie à près d'un milliard d'euros.

La CEB soutient déjà le secteur de la santé en Serbie par le biais de projets en place qui visent à moderniser les installations de soins de santé du pays, à améliorer les équipements et les services et à venir en aide à une population vieillissante.

Hôpital universitaire pour enfants - Tirsova

La CEB a récemment approuvé un prêt de 54 millions d'euros afin de financer en partie la construction d'un nouveau bâtiment pour cet hôpital à Belgrade. Les fonds seront utilisés pour augmenter ses capacités et inclure de nouvelles technologies de diagnostic et de traitement, des installations de chirurgie robotisée, un suivi plus sophistiqué des patients et de nouveaux domaines de diagnostic thérapeutique.

Projets d'infrastructures sanitaires pan-serbes

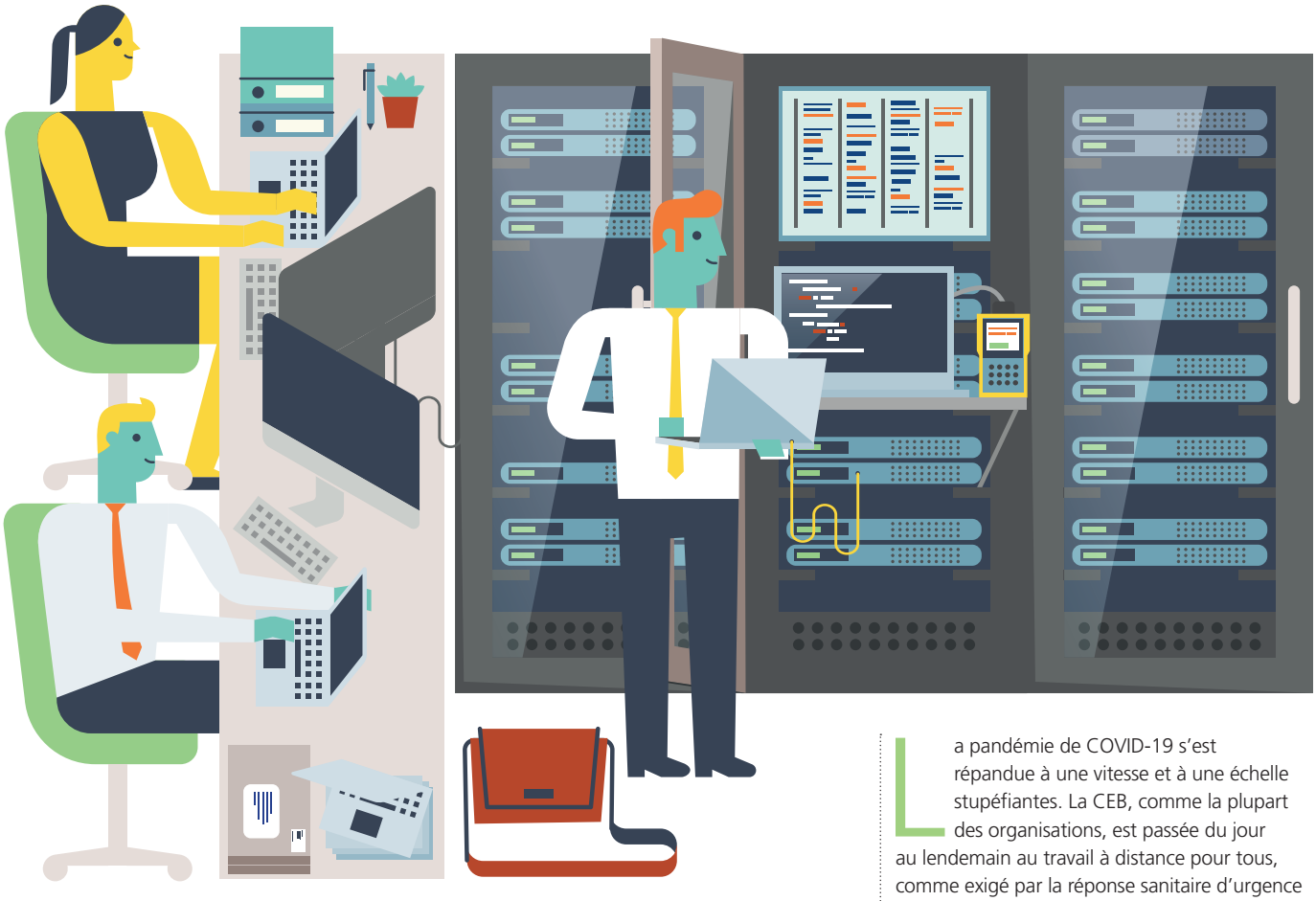
Une Facilité PFF de 200 millions d'euros de la CEB est utilisée pour rénover et équiper une vingtaine d'hôpitaux généraux dans tout le pays, tout en améliorant l'efficacité énergétique et l'accessibilité. Près de 20 % de la population serbe (1,3 million de personnes) devraient bénéficier de ce projet de grande envergure.

En octobre 2018, le Gouverneur Wenzel a officiellement inauguré l'hôpital Dragiša Mišović à Belgrade, l'un des sept établissements médicaux de la capitale serbe qui ont été cofinancés par la PFF. Fin 2019, une mission technique de la CEB a visité trois des installations soutenues par la PFF de la Banque : l'hôpital général de Loznica, un centre de santé à Despotovac et l'Institut des maladies infectieuses du Centre clinique universitaire de Belgrade.

L'hôpital général de Loznica

Pendant de nombreuses années, les installations hospitalières de Loznica n'ont bénéficié d'aucun investissement. Ses bâtiments étaient délabrés et dépassés. Grâce à un énorme projet de reconstruction, l'hôpital est en train d'être rebâti pour inclure des installations de pointe entièrement accessibles, notamment des services de traitement thoracique, de psychiatrie, de cardiologie et de neurochirurgie. Lorsque les travaux seront terminés d'ici la fin de 2020, Loznica et ses environs disposeront d'un établissement de soins de santé moderne offrant des services de haute qualité.

La construction s'est même poursuivie pendant la pandémie de COVID-19, comme l'explique le directeur de l'hôpital, le Dr Milan Todorovic. « Il était extrêmement difficile [de travailler] dans des conditions aussi défavorables. Nous avons fait attention et respecté toutes les règles, tout en bénéficiant d'une grande assistance de la part du QG municipal de crise. Nous n'avons eu qu'un seul membre du personnel infecté, mais aucun médecin ni infirmier ».



Garantir la résilience de la CEB

Un solide plan de continuité des activités a permis à la CEB, lorsque la crise du COVID-19 a éclaté, de continuer à se concentrer sur son activité principale : décaisser des prêts pour des projets sociaux, soutenir les emprunteurs et émettre des obligations sur les marchés de capitaux, dont une obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19. Voyons comment la Banque s'est adaptée à la « nouvelle normalité » des activités pendant la pandémie.

La pandémie de COVID-19 s'est répandue à une vitesse et à une échelle stupéfiantes. La CEB, comme la plupart des organisations, est passée du jour au lendemain au travail à distance pour tous, comme exigé par la réponse sanitaire d'urgence à la pandémie prise par les autorités françaises à la mi-mars. De fait, avant le confinement, moins de la moitié du personnel de la CEB travaillait régulièrement à distance.

Une action précoce

Dès le début de l'épidémie de COVID-19 en Asie, les acteurs de la gestion de la continuité des activités (BCM) de la CEB – les divisions du risque opérationnel, de l'informatique et des RH, ainsi que ses lignes métier critiques – ont travaillé ensemble pour renforcer la résilience de la Banque et se préparer à une éventuelle propagation en France et en Europe.

Si l'accent a d'abord été mis sur l'équipement et le soutien des équipes impliquées dans les fonctions opérationnelles critiques, il a ensuite fallu s'assurer que des mesures de santé et de sécurité solides étaient en place. Ces mesures allaient de l'amélioration de l'hygiène dans les zones communes aux restrictions de voyage, en passant par des actions de surveillance et de communication continues. Tous les secteurs d'activité ont mis à jour et adapté leur plan de lutte contre la pandémie pour répondre au nouveau scénario de la BCM. Celui-ci s'est concentré sur une pandémie en évolution rapide, un taux de contamination plus élevé que d'habitude et le risque de non-disponibilité des locaux et des personnes clés pendant une période prolongée.



« La capacité à s'adapter à des changements radicaux en si peu de temps reflète l'aptitude du personnel de la Banque à changer rapidement de mentalité. »

Des tests de continuité des activités cruciaux

Ces dernières années, la stratégie de la Banque a consisté à tester de manière intensive les plans de continuité des activités, incluant des tests trimestriels pour les utilisateurs les plus critiques. Cela s'est accompagné d'une amélioration progressive de la résilience de l'infrastructure informatique, grâce à l'utilisation de serveurs virtuels et la mise en place d'un solide réseau de centres de données indépendants.

D'importants investissements pour renouveler l'infrastructure informatique de la Banque et pour déployer des équipements modernes pour les utilisateurs finaux étaient déjà en cours lorsque la crise du COVID-19 a frappé. Grâce à un programme d'investissement informatique substantiel mis en œuvre il y a quelques années seulement, les éléments clés de l'infrastructure informatique permettant des connexions à distance sécurisées étaient déjà en place.

Engagement, expertise et collaboration

« Face à la transition brutale vers le travail à distance de tout le personnel, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'engagement total et le niveau d'expertise des équipes informatiques et sur le haut niveau de collaboration entre l'informatique et les autres fonctions clés de la Banque, en particulier le risque opérationnel et les RH », déclare Marco Minchillo, Chef de la Division Technologies de l'information.

La Banque a travaillé avec des partenaires de services informatiques pour s'équiper en matériel informatique supplémentaire et un tableau de bord du personnel prêt à travailler à distance a été créé en priorité. Au cours des deux premières semaines de fermeture, le service d'assistance informatique a travaillé sans relâche pour configurer et livrer de nouveaux ordinateurs portables, et faire en sorte que les équipements soient livrés au personnel ayant des besoins opérationnels spécifiques.

Un outil de vidéoconférence à l'échelle de la banque, Zoom, a été déployé en un temps record pour soutenir la prise de décision et assurer une communication et une collaboration continues entre les équipes ainsi qu'avec les parties externes. Il était essentiel de maintenir une communication claire et coordonnée. L'annuaire des services de la Banque a permis de coordonner tous les messages par courrier électronique et via le portail de communication interne de la Banque, Mosaic.

La capacité à s'adapter à des changements radicaux en si peu de temps témoigne de l'aptitude du personnel de la Banque à changer rapidement de mentalité. Chaque personne a rapidement accepté et s'est adaptée à la situation. Les simplifications de processus et les solutions de contournement numériques – des éléments qui prendraient normalement du temps à obtenir un consensus – ont été rapidement identifiés et mis en œuvre en raison du besoin pressant de trouver de nouvelles méthodes de travail.

Protection contre les cyber attaques

La Banque a accru le recours à des ressources externes dans certains domaines, tels que la sécurité et la surveillance informatiques, afin de garantir la résilience des opérations informatiques et de protéger les systèmes d'information de la Banque contre un risque accru de cyber-attaques. La Division des Technologies de l'information, en collaboration avec le Responsable de la Sécurité des systèmes d'information, a publié des directives à l'intention du personnel et renforcé certaines des plateformes de sécurité informatique de la Banque.

Les équipes ont accordé une attention particulière à la mise en place d'un cadre de contrôle interne adéquat, tout en utilisant des solutions de contournement, en veillant à maintenir le moral de l'ensemble du personnel et en assurant sa santé et sa sécurité. Le risque lié aux personnes clés a été géré par un suivi médical rapproché, le renforcement de la polyvalence et l'identification d'autres sources de compétences.

Prochaines étapes

Marco Minchillo déclare : « La pandémie a placé la transformation numérique en tête des priorités des entreprises, démontrant qu'il s'agit d'une nécessité opérationnelle, et pas seulement de quelque chose de souhaitable. Les objectifs stratégiques et le plan de travail de la Banque en matière de systèmes d'information, reflétaient déjà l'ambition de créer un lieu de travail numérique, qui facilite la mobilité et la collaboration. L'accent est mis sur l'automatisation du cycle des projets de la Banque afin d'améliorer la qualité, l'efficacité opérationnelle et le suivi des projets. Nous continuerons à poursuivre ces objectifs ».

Sur la base d'une analyse de scénario détaillée, qui prend en compte les paramètres externes et internes et les meilleures pratiques des institutions comparables à la Banque, il est maintenant prévu un retour progressif et échelonné au travail dans les locaux de la CEB.

Terje Hagen, Directeur des Services Corporate, conclut : « Il a été impressionnant de voir comment la Banque s'est adaptée aux changements spectaculaires imposés par la crise du Covid-19. C'est une chose de mettre rapidement tout en place pour que le travail puisse continuer, mais plus important encore est le besoin d'adaptation personnelle.

« Je trouve remarquable la façon dont les collègues ont su gérer le nouvel environnement et poursuivre leur travail, ce qui nous permet de continuer à nous concentrer sur notre activité principale. Mais nous devons également nous préparer à un retour à la normale. Nous continuons à élaborer des scénarios afin d'être aussi prêts que possible à un changement d'orientation, à savoir avecun peu de chance vers une reprise dans un avenir pas trop lointain ».

PAGE 25 LES DERNIERS RAPPORTS INSTITUTIONNELS DE LA CEB SONT DISPONIBLES

Actualités

La CEB émet des obligations d'inclusion sociale liées au COVID-19

La CEB a lancé deux nouvelles obligations d'inclusion sociale en réponse au COVID-19. En avril, la Banque a émis une obligation d'inclusion sociale en réponse au COVID-19 d'un milliard d'euros à 7 ans, suivie d'une obligation de 500 millions de dollars américains au format global à 3 ans en juin. Le produit de ces deux obligations sera utilisé pour aider les pays membres de la CEB touchés par la pandémie.

Ces obligations ont été émises dans le Cadre des obligations d'inclusion sociale de la CEB, qui a été adapté pour permettre l'extension du financement au secteur de la santé. Le produit collecté servira également à financer des projets sociaux nouveaux ou existants qui soutiennent les micros, petites et moyennes entreprises afin de créer et de préserver des emplois.

Lancement du Fonds d'investissement social vert



Fin mars, la CEB a lancé un nouveau Fonds d'investissement social vert (GSIF), afin de renforcer l'impact social des investissements de la CEB et de renforcer leur durabilité environnementale. Le Fonds vise à faciliter les mesures pour l'action en faveur du climat au bénéfice des groupes vulnérables, et soutiendra les projets qui présentent des retombées sociales positives et contribuent à l'action pour le climat.

Le GSIF constituera une source de financement supplémentaire, visant à inciter les emprunteurs de la CEB à intensifier les mesures d'atténuation et d'adaptation relatives au changement cimatique, tout en soutenant les groupes vulnérables.



INVESTIR DANS L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ITALIE

Le 6 mai, la CEB et la société italienne de services publics, IREN S.p.A., ont signé une Facilité de financement du secteur public (PFF) de 80 millions d'euros, qui servira à financer partiellement le programme de gestion intégrée des ressources en eau d'IREN, d'un coût de 290 millions d'euros, dans les provinces de Gênes et de Parme.

Les investissements cibleront l'extension et l'amélioration des aqueducs, des égouts et des stations d'épuration. Plus d'un million de personnes dans 75 municipalités devraient bénéficier d'un approvisionnement en eau amélioré et fiable.

LA CEB ACCUEILLE ANDORRE

Le 26 mai, Andorre est devenue le 42ème État membre de la Banque. Le Gouverneur de la CEB, Rolf Wenzel, a déclaré : "Dans l'esprit de solidarité qui caractérise la Banque et son travail, tous ses membres sont unis dans leurs efforts concertés pour construire une Europe meilleure et plus forte. Je me réjouis qu'Andorre se joigne à ces efforts en tant que 42ème État membre de la CEB".

Près de 100 candidatures pour le Prix de la CEB

Le premier Prix de la CEB pour la cohésion sociale a reçu quelque 100 candidatures provenant de plus de 15 pays.

Le Prix a été lancé par la Banque pour reconnaître et récompenser des projets sociaux exceptionnels en Europe. Le Prix a suscité l'intérêt d'un éventail d'organisations, de la société civile aux universités et aux gouvernements locaux, ainsi que d'entrepreneurs sociaux et de particuliers issus de pays membres de la CEB. Un grand nombre des projets portent sur les femmes, les migrants, les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables, et plusieurs d'entre eux intègrent des idées en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le lauréat sera annoncé le 15 juin et recevra un prix de 25 000 euros.

Dernières publications de la CEB

La CEB a publié ses principales publications institutionnelles pour 2019 et toutes peuvent être téléchargées sur notre site web. Rendez-vous sur coebank.org et cliquez sur « toutes les publications ».



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le Rapport du Gouverneur pour 2019 souligne la pleine réalisation des objectifs au cours de la dernière année du Plan de développement 2017-2019. Quelque 4,0 milliards d'euros de prêts ont été approuvés en faveur de 24 pays membres, ce qui devrait permettre de mobiliser 13,9 milliards d'euros d'investissements au total dans toute l'Europe.

Le rapport présente la stratégie de la CEB pour 2020-2022 et comprend des chapitres sur le financement des projets, les investissements impactants et l'avancement des connaissances dans le secteur social.



RAPPORT SUR LA CEB ET LES DONATEURS 2019

Le Rapport 2019 de la CEB sur les donateurs donne un aperçu de la coopération entre la CEB et ses donateurs dans le but de rendre l'Europe plus inclusive résiliente. En 2019, la Banque a attribué un total de 54 millions d'euros de dons, tandis que des contributions supplémentaires à hauteur de 4,4 millions d'euros ont été engagées par République slovaque, la Suisse et l'Allemagne.

Le rapport comprend des chapitres sur la prise en charge des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, et sur le soutien à une croissance durable et inclusive.



RAPPORT FINANCIER 2019

Le Rapport financier 2019 de la CEB montre comment la CEB a généré de bons résultats et un niveau d'activité très dynamique tout au long de l'année. Le résultat net pour l'exercice 2019 s'est élevé à 104,7 millions d'euros, soit une hausse de 7,4 % par rapport à 2018 (97,5 millions d'euros). Le volume de projets approuvés – 46 nouveaux projets – a atteint 4,0 milliards d'euros, contribuant à un niveau record du stock de projets en attente de financement. Le rapport comprend les états financiers complets.



RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE 2019

En 2019, la CEB a publié une « déclaration environnementale » pour présenter le plan de la Banque visant à minimiser son empreinte écologique. La Banque a par ailleurs financé des actions en faveur du climat pour un montant d'un milliard d'euros, contribuant ainsi à éviter quelque 130 000 tonnes d'émissions de CO_2. Elle a également émis sa troisième obligation d'inclusion sociale, portant à 1,5 milliard d'euros le total de ses financements obtenus par cet instrument de finance durable. Parmi les autres faits marquants, citons la mise en œuvre du programme de la Banque en faveur de l'égalité femmes-hommes et les initiatives en faveur du bien-être du personnel.



BRIEF TECHNIQUE – Partenariats public-privé pour les établissements scolaires : L'expérience de la Seine-Saint-Denis, France

Les partenariats public-privé (PPP) sont un moyen prisé de construire des infrastructures et de fournir des services. Les avantages pour les autorités publiques sont notamment une livraison plus rapide des infrastructures, une gestion prévisible des coûts à long terme et la possibilité de partager les risques. La CEB a financé la construction et la rénovation de collèges dans le département français de la Seine-Saint-Denis. Le département a signé des contrats de PPP pour une grande partie de ces travaux. Cette fiche technique présente l'expérience du département à destination de toute organisation envisageant cette approche.

RETROUVEZ LA PROCHAINE ÉDITION **d'Info** EN NOVEMBRE 2020

An update on the CEB's Social Inclusion Bonds

Mise à jour sur les obligations d'inclusion sociale de la CEB

The CEB has now issued five Social Inclusion Bonds since 2017, with the latest launched in April and June to support member countries to mitigate the social, health and economic impacts of the COVID-19 crisis. The impact assessment for the latest bonds will be available in 2021.

Here we show the cumulative impact of the three Social Inclusion Bonds issued between 2017 and 2019, the proceeds of which go towards projects that support micro, small and medium-sized enterprises (MSMEs), social housing, education and vocational training.

La CEB a désormais émis cinq obligations d'inclusion sociale depuis 2017, les dernières ayant été lancées en avril et juin 2020 pour aider les pays membres à atténuer les conséquences sociales, sanitaires et économiques de la crise du COVID-19. L'analyse d'impact des obligations récentes sera disponible en 2021.

Nous présentons ici les effets cumulés des trois obligations émises entre 2017 et 2019, dont les produits sont affectés à des projets de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), au logement social, à l'éducation et à la formation professionnelle.



TOTAL SIZE OF BONDS (IN €)
MONTANT TOTAL DES OBLIGATIONS (EN €)

1.5 billion
1,5 milliards

NUMBER OF PROJECTS
NOMBRE DE PROJETS

45

TOTAL PROJECT FINANCING LEVERAGED (IN €)
TOTAL DES FINANCEMENTS DE PROJETS MOBILISÉS (EN €)

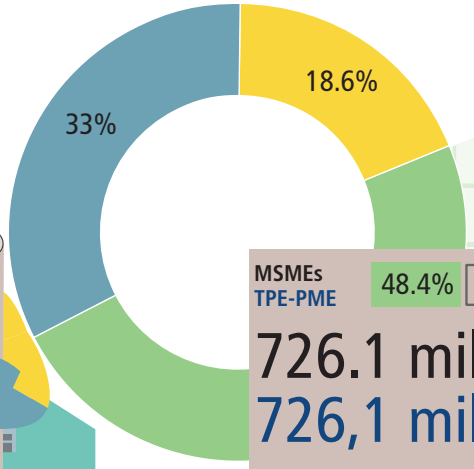
4.3 billion
4,3 milliards

SECTOR ALLOCATION (IN € DISBURSED
SECTEUR D'AFFECTATION (EN € DÉCAISSÉS)

SOCIAL HOUSING
LOGEMENTS SOCIAL

495.4 million
495,4 millions





EDUCATION
ÉDUCATION

278.4 million
278,4 millions



MSMEs
TPE-PME
48.4%

726.1 million
726,1 millions



Obligations d'inclusion sociale

IMPACT

NUMBER OF COUNTRIES
NOMBRE DE PAYS

19



224 504
STUDENTS AFFECTED
ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES

7.7% 7,7%
IRELAND
IRLANDE



1 495
SCHOOLS SUPPORTED
ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES



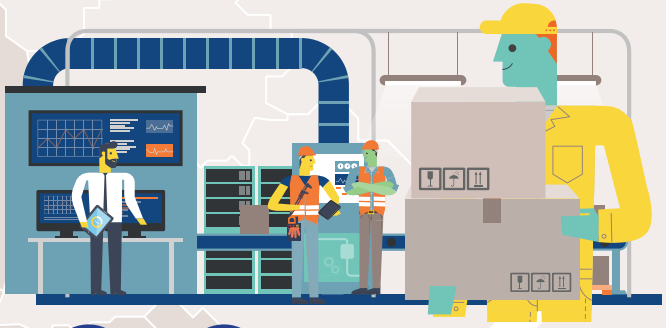


10 638
DWELLING UNITS BUILT AND RENOVATED
CONTRUCTION ET RÉNOVATION DE LOGEMENTS

4.3% 4,3%
FINLAND
FINLANDE



21 740
MSME RECIPIENTS
TPE-PME BENEFICIARES



218 354
JOBS PRESERVED
EMPLOIS SAUVEGARDÉS

11 334
JOBS CREATED
EMPLOIS CRÉÉS



1.1% 1,1%
CYPRUS
CHYPRE

8.0% 8,0%
BELGIUM
BELGIQUE

11.2% 11,2%
GERMANY
ALLEMAGNE

3.3% 3,3%
POLAND
POLOGNE

5.0% 5,0%
SLOVAK REPUBLIC
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

7.3% 7,3%
FRANCE

1.3% 1,3%
SLOVENIA
SLOVÉNIE

2.6% 2,6%
HUNGARY
HONGRIE

1.6% 1,6%
ROMANIA
ROUMANIE

0.1% 0,1%
REPUBLIC OF MOLDOVA
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

5.3% 5,3%
CROATIA
CROATIE

18.7% 18,7%
ITALY
ITALIE

0.2% 0,2%
BOSNIA AND HERZEGOVINA
BOSNIE-HERZEGOVINE

2.0% 2,0%
SERBIA
SERBIE

1.2% 1,2%
MONTENEGRO
MONTÉNÉGRO

2.0% 2,0%
PORTUGAL

17.0% 17,0%
SPAIN
ESPAGNE